

Réunion Démocratie participative du 25/06/2021 à propos de la sécurisation de la rue des 3 évêchés

L'objectif est de déterminer les solutions consensuelles avec les riverains, concernant la circulation de la descente d'Amance. Sont concernés à la fois les moyens de faire ralentir les véhicules dans la descente et la limitation de vitesse à 30 km/h. Des études ont été réalisées vers 2010 et en 2014-2015 avec des mesures de vitesses et des comptages. 4 accidents connus ont eu lieu.

Périmètre :

Toute la rue jusqu'au stop : 15 maisons environ

Déroulement de la réunion publique :

4 étapes :

- 1) présentation du déroulé des opérations :

- présentation des objectifs et de l'historique,
- collecte des idées (discussion autour des idées pertinentes), puis vote
- consultation du reste village par sondage à propos des idées identifiées
- délibération par le conseil municipal
- validation des choix par le conseil départemental

- 2) présentation de l'historique + les mesures de vitesse : voie élargie entre 1983 et 1985. Pavés posés vers 2008-2010. Test de nombre de passage sous la mandature de Mr Potier, mesures de vitesse sous le mandat de Mr Roch.

Contraintes :

- en bas on peut faire un vrai dos d'âne, pas en haut. En bas peut aussi faire un plateau (3m ou 3m50, coût 10-15 k€, on peut avoir financements). En haut pente de + de 10% les dos d'ânes ne sont pas possibles.
- faire passer le bus et les moissonneuses (4m50).
- coussins berlinois sont interdits car c'est une route départementale.
-

- 3) Travail en groupes :

- 1^{er} post it : les habitants disent ce qu'ils pensent de la situation actuelle et des test effectués
- 2nd post it d'une autre couleur : mettre les solutions proposées.

- 4) On fait le bilan et on discute chaque solution en groupe

- Parmi les solutions proposées :
 - Solutions déjà essayées :
 - Dos d'âne avec des pavés
 - Rétrécissements
 - Chicanes
 - Radar pédagogique
 - Ne rien faire
 - Solutions non essayées :
 - Dos d'ânes en goudron : ne serait possible qu'en bas
 - Plateau
 - Le radar
 - Panneau de radar mais sans rien
 - autres variantes ?

- 5) Vote des habitants

- Sur les solutions identifiées au point 4
- La question de la limite de vitesse : est-ce qu'il serait judicieux de repasser la vitesse à 50 km/h ? Marquage zone 50 ?

⇒ La ou les solutions qui ressortent le plus seront évaluées plus largement par les habitants du village à travers un sondage.

La réunion s'est déroulée en présence d'une dizaine de personnes dont 5 habitants de la rue. Les échanges ont duré 1h30 et les propositions ont été réalisées à l'unanimité. Deux aménagements ont été proposés : en haut de la rue un plateau ou un serpent (ralentissement de chaque côté), en bas un plateau. Le passage de la limitation de vitesse de 50 à 30 km/h est souhaité. La réunion s'est terminée par un apéritif.

Le sondage auprès de l'ensemble des habitants a été réalisé au mois de Novembre. 43 réponses ont été obtenues :

- 74% des sondés valident l'idée du rétrécissement de la voie en S.
- 68 % des sondés valident l'idée du ralentisseur